

ORLIVIA

NOTICE D'INSTALLATION
ET D'ENTRETIEN

CENTRALE DE
TRAITEMENT D'AIR

LAGON



CE

SOMMAIRE

| N° Chapitre | Chapitre | Page |
|-------------|--------------------------------|------|
| 1 | RECOMMANDATIONS GENERALES | 2 |
| 2 | RECEPTION – STOCKAGE | 3 |
| 3 | IMPLANTATION | 3 |
| 4 | MANUTENTION | 4 |
| 5 | ASSEMBLAGE | 5 |
| 6 | RACCORDEMENT HYDRAULIQUE | 7 |
| 7 | RACCORDEMENT ELECTRIQUE | 8 |
| 8 | HUMIDIFICATEUR A RUISSELLEMENT | 10 |
| 9 | CONTROLES PRELIMINAIRES | 11 |
| 10 | ENTRETIEN | 13 |

1. RECOMMANDATIONS GENERALES

Ces appareils répondent aux exigences essentielles de la directive européenne « Compatibilité Electromagnétique (CEM) » 89/336/CEE, pour être incorporés dans une installation complète.

L'installation devra respecter les exigences de la directive CEM.

Ce matériel doit servir expressément pour ce à quoi AIRCALO l'a conçu et réalisé. L'application des clauses de garantie ainsi que toute responsabilité contractuelle de AIRCALO sont donc exclues en cas de dommages subis par les personnes, les animaux ou les biens, à la suite d'erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'emplois inappropriés.

Pour les appareils équipés de caisson filtre, vous devez vérifier régulièrement l'état du filtre à air, remplacer celui-ci dès qu'il est colmaté et au minimum 2 fois par an.

Vider les batteries à eau en cas d'inactivité prolongée pour éviter tout risque de gel. On recommande de désinfecter le bac de condensats une fois par pour éviter les légionelles.

Les panneaux de façade et les toitures sont livrés sous film plastique adhérent, afin de protéger les éléments des rayures pouvant se produire lors de la manutention et du montage. Ce film de protection peut s'altérer dans le temps ou au soleil, on recommande donc de supprimer cette pelure de protection à l'issu du montage.

L'installation ne peut être faite que par du personnel qualifié dans le respect des règles de l'art. L'accès aux parties électriques internes ne peut être fait si nécessaire que hors tension, par du personnel ayant les qualifications requises.

Cette notice fait partie intégrante de la fourniture, l'installateur doit impérativement la transmettre à l'utilisateur et faire une explication du fonctionnement des unités et de l'installation. La notice devra être conservée à proximité de l'appareil.

Ne jamais ouvrir une porte lorsque la centrale est en fonctionnement.

2. RECEPTION - STOCKAGE

Vérifier l'état du matériel. En cas de dommage, faire des réserves auprès du transporteur au moment de la livraison.

Vérifier la conformité du matériel livré par rapport à la commande.

Procéder au déballage de l'appareil en utilisant les protections de prévention des accidents qui s'imposent et en veillant à ne pas rayer les carrosseries peintes.

Entreposer le matériel dans un local propre, sec, à l'abri des chocs, des vibrations, des écarts de température et dans une ambiance d'hygrométrie inférieure à 90%.

3. IMPLANTATION

Les centrales de traitement d'air sont des appareils volumineux et encombrants.

Leur implantation doit donc être étudiée avec attention. En particulier il convient de contrôler les poids des unités et la résistance des structures destinées à les supporter.

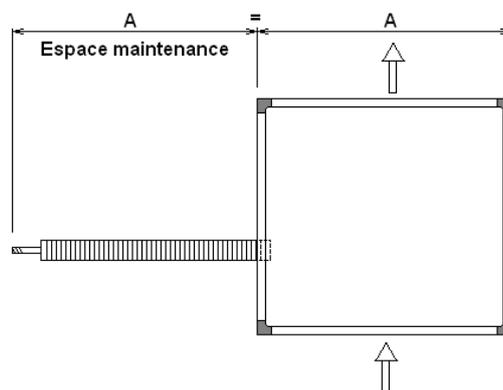
Nous recommandons d'installer les centrales de traitement d'air dans des locaux techniques isolés des pièces à traiter comme cela se fait généralement pour les chaudières et les groupes de production d'eau glacée.

Pour les unités installées en toiture, vérifier que la vitesse des vents ne soit pas de nature à détériorer l'unité voir à arracher des tôles. Au besoin procéder à des renforcements mécaniques en prévention.

Prévoir autour de la centrale de traitement d'air, l'espace nécessaire pour l'accès aux différents organes : courroies, moteur, filtres, séparateurs de gouttes etc...

Le débattement à prévoir pour l'extraction des composants est égal à la largeur de la centrale.

En général ce débattement n'est réservé que du côté des servitudes. Toutefois, il pourra être prévu des 2 côtés, les panneaux arrières pouvant être démontés.



Afin d'éviter le démontage même partiel des canalisations, prévoir par exemple des brides à visser ou tout système équivalent de raccordement aisément amovible.

C'est sur la surface de service que devront être installés les moteurs, les pompes, les commandes de registres, les sondes et tous les appareils de contrôle et de commande.

Pour les centrales multi-blocs, disposer chaque caisson conformément à l'ordre et au sens représenté sur le plan de la centrale livré avec le matériel. Lorsque plusieurs appareils sont livrés en même temps, il est important avant la mise en place des appareils de bien vérifier l'affectation, compte tenu que des appareils d'apparence identiques peuvent avoir des orifices ou des caractéristiques thermiques ou aérodynamiques différentes.

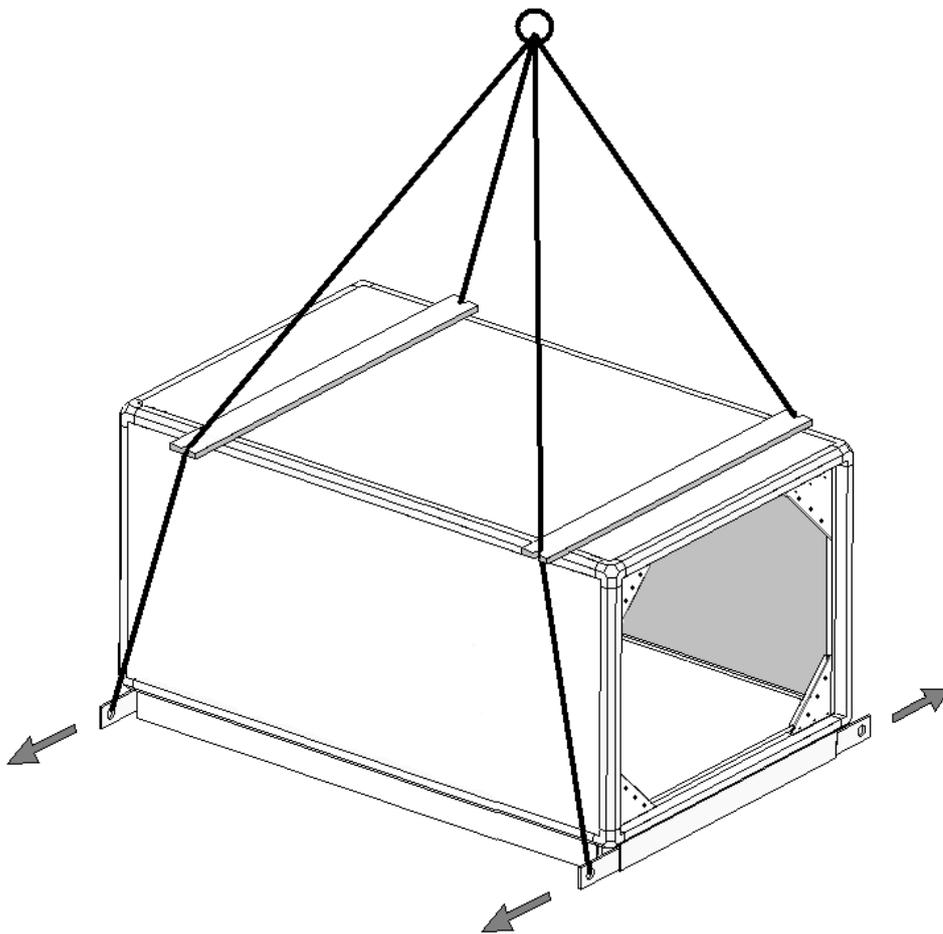
4. MANUTENTION

Manipuler les caissons en prenant toutes dispositions sécuritaires nécessaires.

La manutention, le levage des caissons se fait exclusivement par pont roulant, grue, au moyen de barres de levage. Chaque caisson de centrale doit impérativement être manutentionné séparément et avec soin par des barres de levage situées au niveau du châssis (attention : un seul jeu de barres par livraison). Placer les 4 barres de levage en acier (fournies) à l'intérieur de chaque châssis de caisson avec le trou côté extérieur. Puis, extraire ces barres de levage de 10 à 15 cm environ. Accrocher les élingues à chaque trou.

Au moment du levage, les élingues ne doivent pas être en contact avec la partie supérieure du caisson (utiliser un écarteur d'élingue).

Une fois les caissons mis en place, ôter les barres de levage.



Ne jamais élinguer un caisson sur les raccords, brides, tubes, poignées d'accès, charnières, orifices d'aspiration.

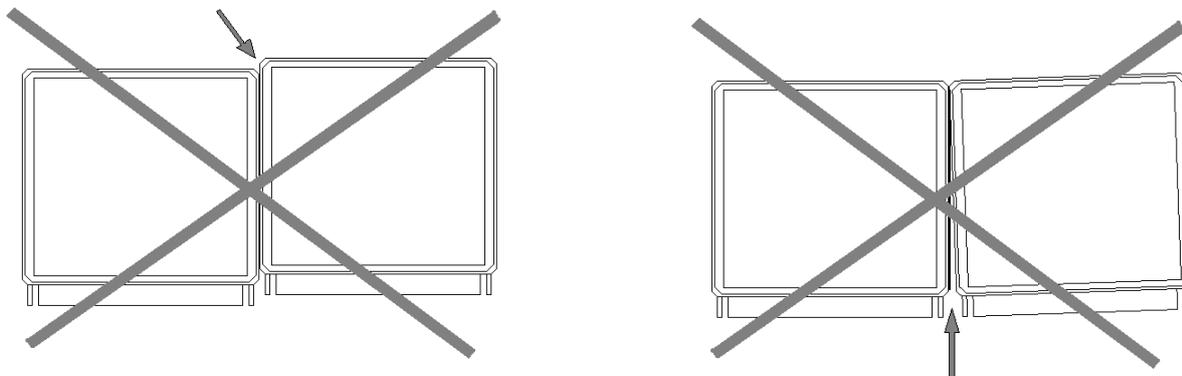
Ne jamais procéder à des opérations de manutention risquant la détérioration d'éléments internes (retournement sur le côté, ...) sans avoir retiré ces derniers.

Éviter si possible l'emploi de levier, barre à mine ..., sans interposition d'une cale de bois. Vous éviterez ainsi une détérioration du caisson dans sa finition et son étanchéité.

Faute du respect des règles ci-dessus, la garantie ne saurait être maintenue.

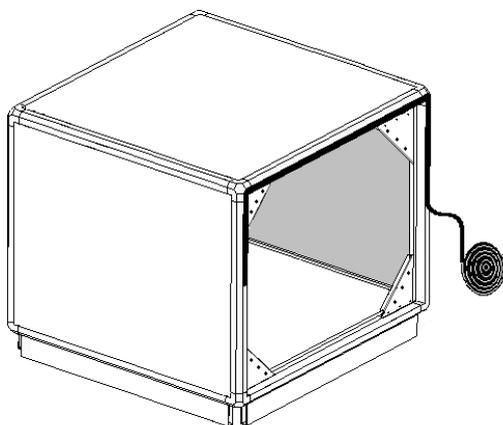
Le ou les différents caissons devront être installés sur un socle plan ou sur des pieds supports (prévoir au minimum 4 pieds par caisson de centrale).

Toujours veiller au bon alignement des caissons entre eux pour éviter les fuites.



5. ASSEMBLAGE

Le montage des différents éléments constituant les centrales de traitement d'air doit être réalisé dans le sens de l'air (du caisson mélange ou filtre vers le caisson ventilateur).



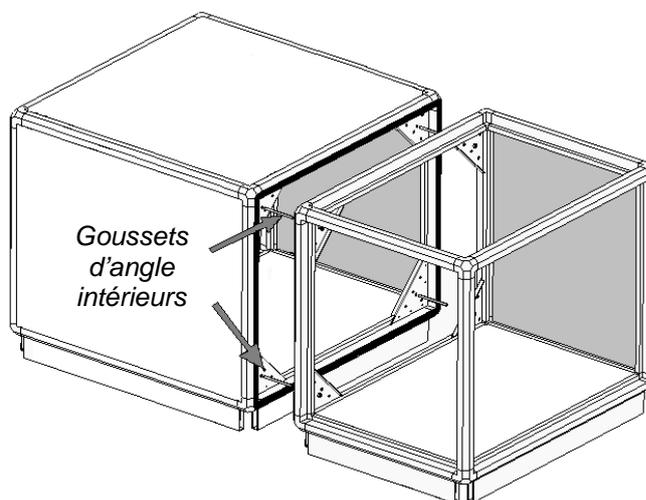
Pour les centrales constituées de plusieurs caissons, placer le joint mousse fourni sur le profilé aluminium.

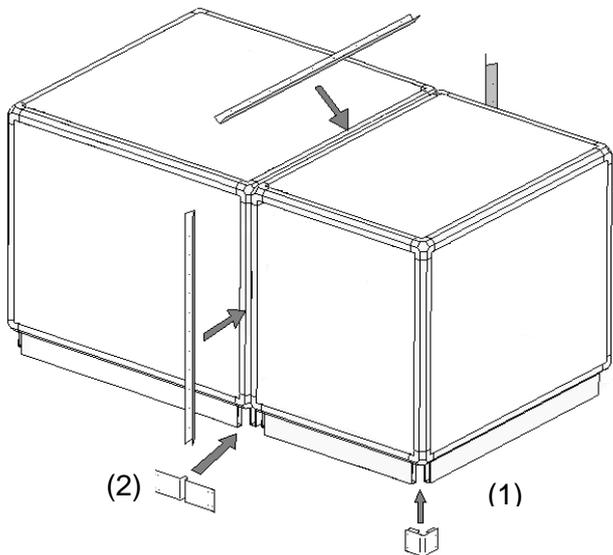
Lorsque l'accès est possible par l'intérieur, par une porte ou un panneau à effacement, la fixation des caissons doit se faire par l'intermédiaire des goussets d'angle intérieurs (boulonnerie non fournie).

Tire-flancs extérieurs.



Dans le cas contraire, les caissons sont équipés de tire-flancs extérieurs. Assembler les tire flancs avec un boulon freiné.





Positionner les caissons l'un contre l'autre de façon à ce que le joint soit uniformément compressé sur toute la périphérie. Les caissons seront alors liés entre eux par 3 équerres à visser dans le profilé aluminium (vis auto-perçantes non fournies).

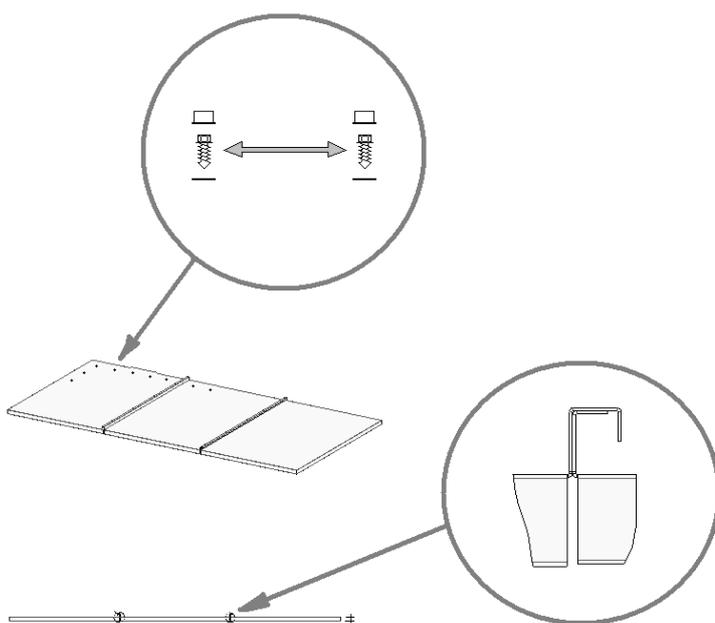
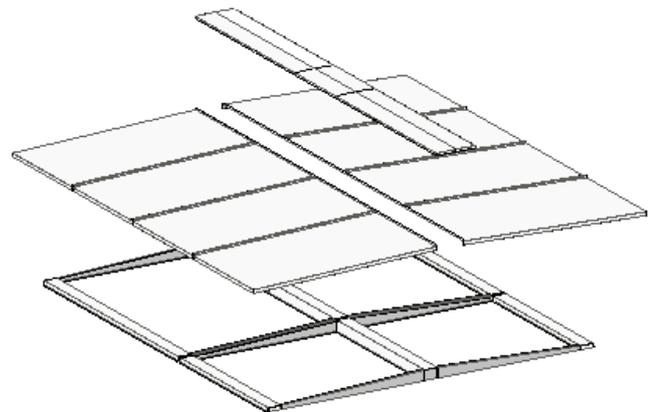
Lors du démarrage de la centrale vérifier l'étanchéité entre les caissons.

Pour les unités vendues avec l'option « Equerres d'angle de châssis », une fois l'assemblage des caissons terminé, placer les équerres en position et les visser dans le châssis aluminium (vis auto-perçantes non fournies) – Idem pour les enjoliveurs de façade (2)

UNITES EXTERIEURES

La pose de centrale à l'extérieur d'un bâtiment exige la mise en place d'un toit livré généralement en kit adapté à chaque configuration (visseries auto-perçantes et rondelles fournies).

Les toits simple pente sont horizontaux
Les toits double pente sont livrés avec un faitage ainsi qu' un sous ensemble support permettant de réaliser une légère pente.



Siliconner impérativement tous les emboîtements de toiture.

Les éléments de toiture doivent être emboîter l'un dans l'autre en partant d'une extrémité de la centrale.

Assurer un débordement de 200 mm.

La fixation se fait par vis auto-perçantes et rondelles d'étanchéité téflon fournies, à fixer sur la structure en aluminium. Ecartement entre 2 vis : 200 mm maxi.

Lorsqu'ils sont fournis, placer les capuchons de protection des têtes de vis. Vérifier la résistance mécanique pour une bonne tenue aux vents dominants.

Oter la pelure plastique de protection.

Si la centrale de traitement d'air comporte une prise d'air extérieur, celle-ci devra, dans la mesure du possible, être placée à l'abri des vents dominants.

Pour les montages en terrasse avec aspiration ou refoulement par le dessous, une attention particulière est nécessaire. Il faut que la centrale soit surélevée par rapport au toit ou à la terrasse (voir la réglementation du pays en vigueur).

Les passages de gaines et de tuyauteries devront être parfaitement étanche.

NOTE : Dans le cas d'unités extérieure, il convient de prendre toutes les précautions pour éviter les risques de gel dans les batteries d'échange.

6. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

RACCORDEMENT DES BATTERIES

Réaliser le branchement en eau et l'étanchéité, en évitant toutes contraintes mécaniques.

Il doit être prévu un purgeur d'air à tous les points hauts et un pot de décantation muni d'un robinet de vidange à tous les points bas.

Pour le raccordement, respecter les règlements administratifs locaux, les prescriptions du cahier des charges et les règles de l'art.

Pour faciliter le contrôle, l'entretien, le démontage éventuel, les raccordements doivent être démontables et pouvoir être isolés des circuits fluides d'arrivée et de retour, sans gêner le dégagement nécessaire aux batteries.

Avant branchement, vérifier que les dimensions hors brides permettent le dégagement des batteries et utiliser des brides à visser.

Suivre rigoureusement les instructions portées sur la carrosserie précisant quelle est la tubulure d'entrée d'eau et quelle est la tubulure de sortie d'eau. A défaut d'indication, la tubulure côté reprise correspond à l'entrée d'eau et la tubulure côté soufflage à la sortie d'eau.

Vérifier les températures et pression maxi d'utilisation mentionnées sur les documents administratifs avant de mettre en eau.

VAPEUR

Dans le cas de batteries alimentées en vapeur d'eau, la tubulure d'entrée sera toujours située à la partie haute de la batterie, la tubulure de sortie à la partie basse.

Ces tubulures seront obligatoirement équipées de possibilités de dilatation.

La vapeur devra être désaturée, c'est à dire sans gouttelette d'eau en suspension. La conduite d'arrivée de vapeur devra être pourvue d'un séparateur et la conduite de départ équipée d'un purgeur à flotteur ou thermostatique.

NOTE : Vidanger les batteries qui peuvent être soumises au gel.

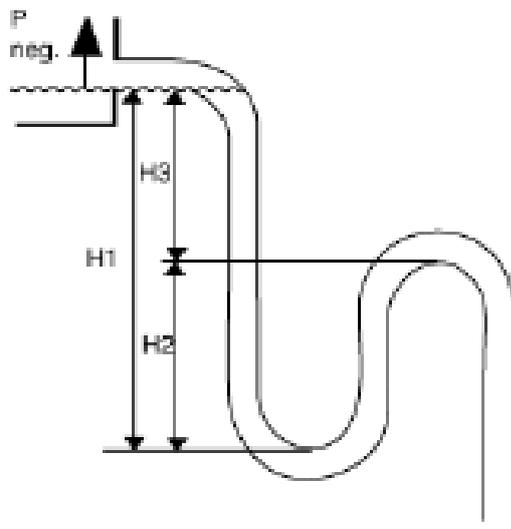
EVACUATION DES CONDENSATS

Toutes les tuyauteries d'évacuation d'eau doivent être munies d'un siphon soit :

- Évacuation des condensats de bac de batterie froide et détente directe
- Trop plein d'humidificateur ou de laveur

Le bac des condensats est équipé d'une tubulure de sortie. Il est recommandé d'y raccorder un tuyau sans aucune réduction.

Pour assurer le bon écoulement des condensats, le tuyau doit être incliné vers le bas et présenter une déclivité constante de 1%, sans courbures ni siphonnage horizontal. Prévoir en outre un siphon :



Pression négative :

$$H1 = 2 P$$

$$H2 = H1/2$$

où P est la pression exprimée en mm de colonne d'eau

(1 mm c.e = 9.81 Pa)

Afin d'éviter les risques de condensation sur le tuyau d'évacuation des condensats il sera en plastique ou recouvert d'un matériau isolant comme le polyuréthane, le propylène ou le Néoprène, d'une épaisseur de 5 à 10 mm.

Avant le démarrage de l'unité vider quelques bouteilles d'eau dans le bac à condensats afin de vérifier le bon écoulement.

7. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Se conformer impérativement aux instructions générales relatives à la sécurité pour le branchement et en particulier aux normes en vigueur.

Faire passer les liaisons électriques par les passes fils prévus à cet effet et compléter éventuellement par des perçages supplémentaires en fonction du nombre de fils utilisés (protéger le câble électrique dans la traversée du panneau). Mettre les presse étoupe appropriés.

Resserrer les connexions après 48 h de fonctionnement.

RACCORDEMENT MOTEUR

Les renseignements concernant la mise en service et l'entretien des moteurs sont donnés par le constructeur.

En ce qui concerne le branchement, faire un choix correct de la section des conducteurs. Suivre le schéma de branchement joint à chaque moteur.

Resserrer les connexions après 48 h de fonctionnement.

Dans le cas d'une prise d'air avec registre motorisé, la marche du ventilateur ne peut être enclenchée qu'après l'enclenchement du contact de fin de course d'ouverture.

Pour les moteurs à 2 vitesses, temporiser le passage de la 2^{ème} à la 1^{ère} vitesse pour éviter le coup de frein brutal.

Le sens de rotation doit correspondre à celui indiqué sur le ventilateur. Celui-ci ne peut être inversé. L'intensité absorbée ne doit pas dépasser l'intensité plaquée sur le moteur.

Sauf cas particulier, la transmission est montée d'usine. Dans ce cas, la seule intervention consiste à vérifier la tension des courroies après 24 h de fonctionnement. Lors de la tension des courroies veillez au parallélisme des arbres moteur et ventilateur ainsi qu'à l'alignement des poulies.

RACCORDEMENT BATTERIE ELECTRIQUE

Les raccordements électriques s'effectuent sur les bornes prévues à cet effet ainsi que sur les bornes des thermostats de sécurité à réarmement manuel et automatique (suivant les cas) placés à l'intérieur du caisson.

Asservissement au ventilateur

La batterie de chauffe électrique doit être obligatoirement asservie au mouvement ou à la pression d'air engendrée par le ventilateur. Tout arrêt volontaire ou intempestif du groupe de pulsion doit entraîner impérativement la coupure de l'alimentation des éléments chauffants. Ne jamais faire fonctionner la batterie électrique sans le ventilateur.

En outre, il est absolument indispensable de prévoir une temporisation ne permettant l'arrêt du ventilateur qu'après coupure de batterie. Il est nécessaire de dissiper la chaleur accumulée dans les éléments chauffants pendant un temps variant de 10 à 15 minutes, selon la puissance de la batterie.

Il est recommandé de réaliser le circuit de contrôle en 48 volts maxi.

Dans le cas où le ventilateur est équipé d'un moteur à 2 vitesses, la régulation doit être réalisée de telle sorte que la diminution du débit d'air entraîne immédiatement une réduction proportionnelle de la puissance de la batterie, soit :

Ex. : Moteur 1500/750 tr/min

Puissance batterie : 60 kW

En petite vitesse, la puissance dissipée par la batterie ne devra pas excéder 30 kW

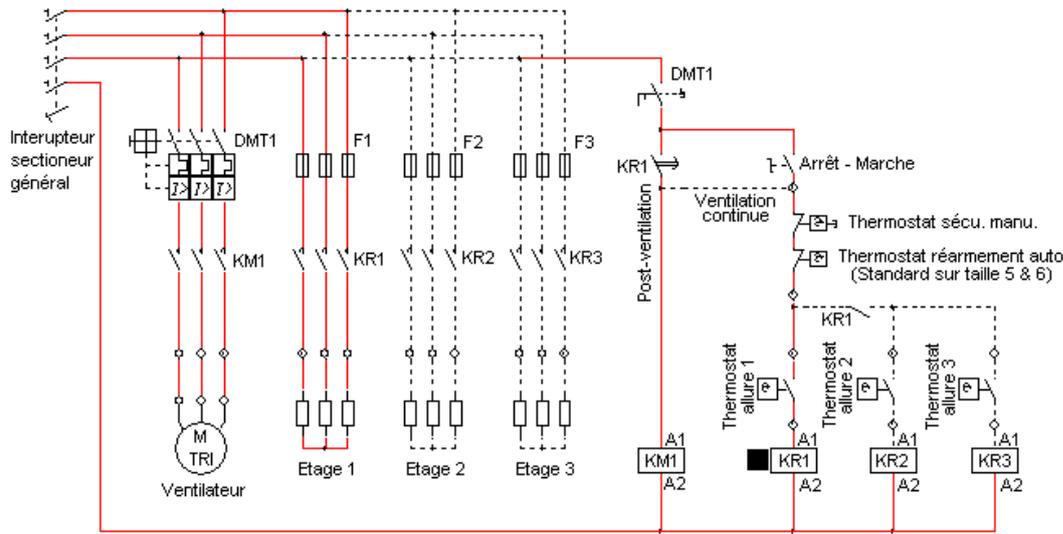
Protection contre la surchauffe

La batterie comporte un thermostat à réarmement manuel.

Il est indispensable de le brancher suivant le schéma ci-contre, avant toute mise en route.

De nombreuses causes peuvent entraîner une surchauffe générale des éléments électriques et ainsi, déclencher le thermostat. Ce sont :

- Mise sous tension de la batterie sans ventilation
- Colmatage partiel du filtre
- Inversion du sens de rotation du ventilateur (incident fréquent à la mise en route)
- Fausse manœuvre sur les volets d'air à l'aspiration ou au refoulement.
- Insuffisance de la tension des courroies d'entraînement du ventilateur



8. HUMIDIFICATEUR A RUISSELLEMENT

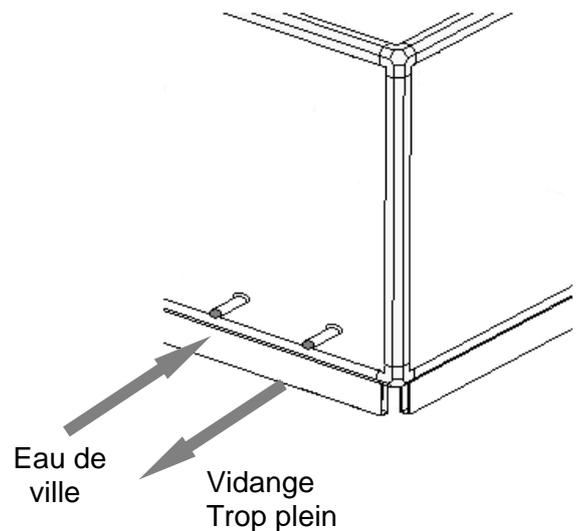
Humidificateur à ruissellement HR 60%, 85%, 90%

L'amenée d'eau de ville passera par l'intermédiaire d'une vanne d'arrêt. Un filtre pour eau préservant des impuretés peut être monté (porosité <math>< 500\mu</math>).

La tuyauterie d'évacuation d'eau doit comporter un siphon.

Raccorder électriquement la pompe en prenant soin d'asservir son fonctionnement à celui du ventilateur de la centrale.

Contrôler le sens de passage de l'air, respecter le sens de la flèche indiquée sur le packing.



Dans le cas de centrale avec humidificateur, toujours se référer à la notice additionnelle spécifique fournie.

9. CONTROLES PRELIMINAIRES

Avant la mise en eau, vérifier :

- que tous les raccordements (brides, raccords, manchons, purgeurs ...) sont serrés et bloqués.
- que l'évacuation des condensats de la batterie froide et le siphon sont libres de tous obstacles (chiffons, soudures ...).
- que les caches entre le cadre de la batterie et le caisson assurent une bonne étanchéité et
- que la section est libre de tout obstacle.

Mise en eau :

- Ouvrir les purgeurs des points hauts et les vannes complètement.
- Remplir l'installation.
- Mettre les pompes en route.
- Vérifier l'étanchéité du circuit (manomètres).
- Vidanger la charge en point bas de l'installation pour évacuer les saletés, calamine, restées dans les canalisations et risquant d'obturer la batterie.
- Vérifier l'état de l'eau s'il y a eu traitement (PH). Nous vous conseillons d'injecter un produit antitartre, anticorrosion dans l'installation.
- Remplir à nouveau, purger l'air complètement en arrêtant les pompes.
- Étancher les fuites aux raccords, s'il y a lieu.

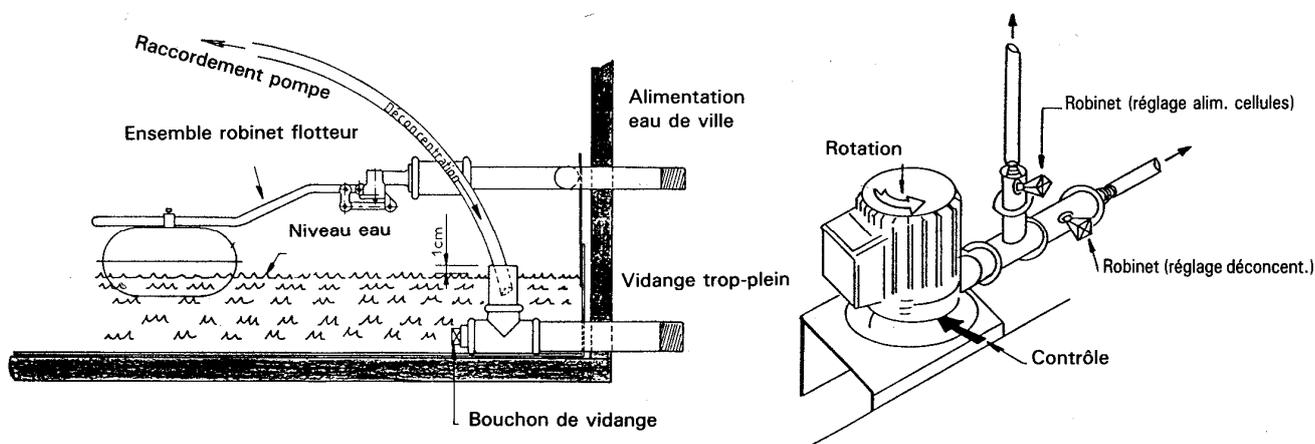
Contrôle des fluides

Vérification des pressions et des températures des fluides, réglage des appareils de régulation et équilibrage des circuits.

CAS DES UNITES AVEC HUMIDIFICATEUR A RUISSELLEMENT HR

Nettoyer le bac pour éliminer les poussières dues au montage.

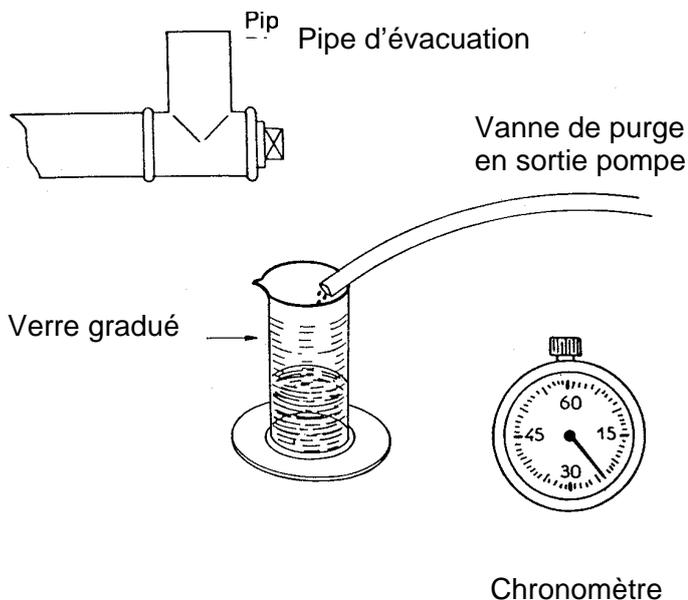
- Vérifier le sens de rotation de la pompe.
- Ajuster le niveau d'eau dans le bac qui doit se trouver à 1 cm en dessous du bord du trop plein.



Ajustement du débit d'eau de déconcentration

Mise en route opérée sans analyse d'eau, ni système d'adoucisseur d'eau.

- Par sécurité, le débit d'eau déconcentré devra être égal au débit d'eau évaporé (voir tableau ci-dessous) après une période de fonctionnement d'un mois, et afin de réduire la consommation d'eau excessive la purge sera réglée à 30% du débit d'eau évaporé.
- L'approche de ces éléments pouvant faire apparaître le besoin ou non d'un système d'adoucisseur approprié.
- Dans tous les cas de fonctionnement sans adoucisseur, il demeure impératif, après une période d'utilisation d'un mois, d'ajuster le débit d'eau de déconcentration en fonction de la qualité de l'eau.
- Chaque intervention sur le réseau d'alimentation d'eau, sur l'adoucisseur ou sur l'humidificateur nécessitera un contrôle de ce débit.
- Le débit de purge est ajusté à l'aide de la vanne à débit constant, d'un verre gradué, et d'un chronomètre. Ne pas oublier, après réglage, de remettre le tuyau de purge dans la pipe d'évacuation d'eau.



Evaporation nominale en l/h pour une entrée à 30°C, 40% HR

| Taille | Q nominal m ³ /h | Rendement d'humidification | | |
|--------|--------------------------------|----------------------------|-----|-----|
| | | 60% | 80% | 90% |
| 10-10 | 3240 | 6 | 8 | 9 |
| 10-15 | 4860 | 13 | 18 | 19 |
| 10-20 | 6480 | 19 | 26 | 28 |
| 15-20 | 9720 | 25 | 33 | 36 |
| 20-20 | 12960 | 37 | 49 | 53 |
| 15-30 | 14580 | 50 | 66 | 72 |
| 20-30 | 19440 | 61 | 82 | 88 |
| 25-30 | 24300 | 74 | 99 | 107 |
| 30-30 | 29160 | 91 | 122 | 132 |
| 30-35 | 34020 | 110 | 147 | 159 |
| 30-40 | 38880 | 127 | 171 | 184 |
| 35-40 | 45360 | 148 | 198 | 214 |
| 40-40 | 51840 | 174 | 233 | 251 |
| 40-45 | 58320 | 223 | 298 | 322 |

CONTROLE DU CAISSON DE SOUFFLAGE

- Vérifier le branchement électrique qui doit correspondre pour la tension du secteur au schéma porté sur la plaque signalétique du moteur. En profiter pour vérifier le sens de rotation en donnant une impulsion au moteur.
- Vérifier l'isolement du bobinage (400.00 ohms) entre phases et entre chaque phase et la masse (un isolement insuffisant, obligatoirement à refaire, est hors garantie car toujours d'une cause extérieure à la fourniture).
- Vérifier que la protection ipsothermique PTF ou PTO du bobinage soit raccordée.
- Vérifier le réglage des thermiques du discontacteur à l'intensité maximum indiquée sur la plaque du moteur.
- Régler la tension des courroies, suivant les règles de l'art et les recommandations du fournisseur, après avoir contrôlé les repères des longueurs des courroies.

10. ENTRETIEN

ENTRETIEN DU GROUPE MOTO-VENTILATEUR

Les moteurs électriques sont montés avec des roulements graissés à vie.

Les ventilateurs du type R sont montés avec des roulements graissés à vie.

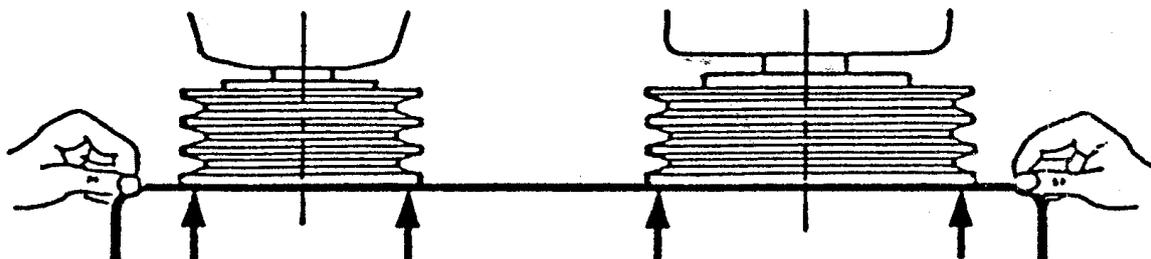
Les ventilateurs du type T sont montés avec des roulements à graisseurs donc avec un graissage toute les 20 000 Heures

Nota : Dans les deux cas, en présence d'encrassement de la turbine, procéder au nettoyage, à la brosse et à l'aspirateur.

Poulies – Courroies

Procéder au réglage de la tension des courroies au moins une fois par an. Vérifier l'état des courroies et leur niveau d'usure.

- Les gorges des poulies ne doivent pas présenter de traces de chocs et doivent être nettoyées avant montage des courroies.
- Les axes des poulies doivent être parallèles poulies alignées.
- Avant de bloquer le moteur ou la machine, vérifier l'alignement des poulies selon la méthode ci-dessous.



ENTRETIEN DE L'HUMIDIFICATEUR A RUISSELLEMENT

Un entretien régulier est la clef du bon fonctionnement de l'humidificateur.

Les intervalles de maintenance dépendent pour beaucoup du taux d'évaporation, de la poussière contenue dans l'air, de la qualité d'eau et du principe de distribution d'eau retenue (recyclage ou directe).

Inspecter l'humidificateur 4 fois par an, le nettoyer au moins 2 fois par an.

Pendant l'inspection, vérifier :

| |
|---|
| Les surfaces d'humidification, elles doivent être humides sur les 2 faces. Si ce n'est pas le cas, vérifier le système de distribution inclus dans le module. |
|---|

| |
|--|
| Qu'il y a bien un débit d'eau émanant de la vanne de purge. Sinon la nettoyer et réajuster le débit. Lors de l'utilisation d'eau déminéralisée le débit plus faible risque d'encrasser plus rapidement la vanne. |
|--|

| |
|--|
| Que le module d'humidification et le réservoir soient propres. |
|--|

| |
|---------------------------------|
| Que le siphon est rempli d'eau. |
|---------------------------------|

| |
|--|
| Qu'il n'y a pas de dépôts sur faces avant et arrière de l'humidificateur. Si c'est le cas, augmenter le débit de déconcentration de 25%. |
|--|

Conditions spéciales de fonctionnement

- Si l'humidification doit être arrêtée pour un certain temps, l'eau du réservoir doit être vidangée et celui-ci nettoyé.

Pour des arrêts prolongés, sortir les modules et les stocker à l'abri.

- Si l'humidificateur est exposé à de fortes concentrations de calcium et de bicarbonate dans l'eau, ou dans un air poussiéreux, de plus fréquentes inspections sont à envisager. Dans le cas d'eau recyclée le débit de déconcentration peut être augmenté. Ces actions dépendent de chaque cas et peuvent être déterminées par essai.

Précautions avant Intervention majeure

Arrêter la pompe, ou fermer la vanne d'alimentation et laisser fonctionner la ventilation pendant environ 30 minutes, afin de sécher l'humidificateur. Le module est relativement fragile quand il est humide et doit être manipulé avec précautions.

Détartrage

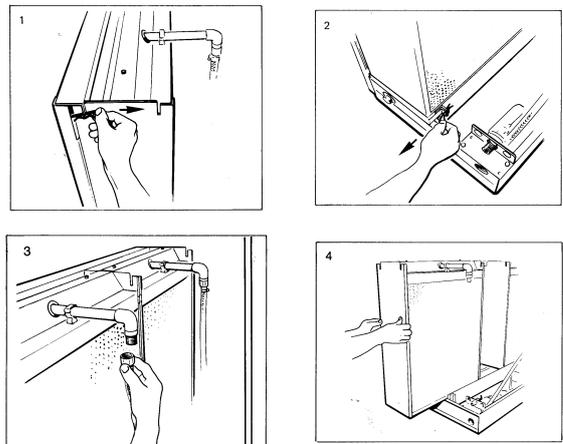
Pour détartrer les humidificateurs, laisser la ventilation fonctionner ainsi que la pompe, après avoir chargé le bac d'un produit spécial de détartrage (pas d'acides forts comme les acides minéraux par exemple, mais un détartrant n'attaquant ni le zinc, ni l'aluminium) existant sous diverses marques chez les spécialistes du traitement des eaux et des surfaces.

Vidanger - rincer abondamment à l'eau claire - puis lessiver avec un autre produit spécial (pas de bases fortes comme la soude ou la potasse) et qui se trouve chez les mêmes spécialistes. Ce produit restera dans l'installation sans inconvénient pour celle-ci.

Nettoyage des modules

- Déposer le panneau de fermeture -
- Déposer les clips hauts (1) et bas (2)
- Déposer les tuyauteries (3)
- Les modules peuvent être tirés en glissière (4)
- Les nettoyer au jet d'eau

NB - S'assurer de la mise en place des tuyauteries d'alimentation dans l'ordre de la dépose.



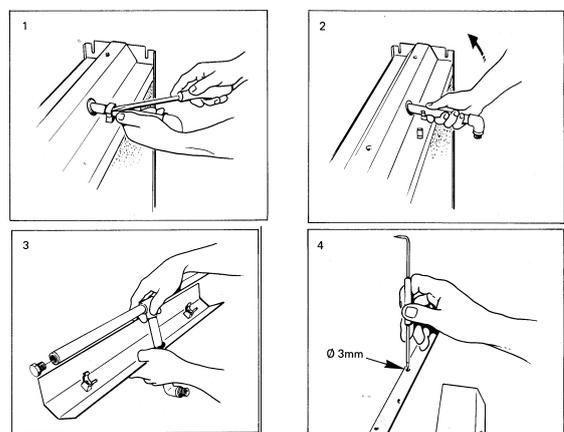
Nettoyage du système de distribution au-dessus du module

La tuyauterie est facilement accessible après dépose du module.

Détacher le collier tenant le tube (1) et lever en faisant levier sur le capotage.

Sortir le tuyau de distribution (3) des colliers de maintien du capuchon.

Déposer les bouchons d'obturation de la rampe. Nettoyer les perforages de diffusion d'eau avec un poinçon Ø 3 mm maxi (4) ou équivalent et finalement rincer le tuyau de distribution.



ENTRETIEN GÉNÉRAL

Mensuel

- a) Nettoyer les filtres à air (filtres plats ou plissés) et les remplacer si nécessaire.
- b) S'assurer de l'état intérieur de l'humidificateur ou du laveur, en particulier qu'il n'y a pas d'entartrage ni début de corrosion suivant l'eau utilisée (analyse et titrage si nécessaire).
- c) Vérifier le libre fonctionnement du robinet à flotteur.

Trimestriel

- a) Graisser les roulements des paliers de ventilateurs (voir des moteurs) suivant les prescriptions des fabricants, en particulier en respectant les qualités de graisse indiquées.
- b) Vérifier et régler la tension des courroies. En appuyant sur chaque courroie avec un doigt, celle-ci doit pouvoir s'abaisser de 25 mm par rapport à sa position normale au repos.
Au cas où les courroies patineraient après un réglage correct de la tension, les nettoyer au tétrachlorure de carbone ou avec un produit similaire.
Lorsque l'usure ou la rupture d'une courroie nécessite le changement, il faut absolument remplacer le jeu complet des courroies.
- c) Éliminer, s'il y a lieu, par un détartrage les dépôts de calcaire formés dans l'humidificateur. Ne pas utiliser d'acides forts comme les acides minéraux par exemple mais un détartrant n'attaquant pas le zinc, existant sous diverses marques chez les spécialistes de ce problème. Vidanger et rincer abondamment.

Annuel

Ajouter aux opérations d'entretien mensuel et trimestriels, les suivantes :

- a) Contrôler l'état général de la CENTRALE (corrosion) ainsi que des accessoires extérieurs et intérieurs, il peut être nécessaire de nettoyer.
- b) Vérifier le bon fonctionnement des biellettes des registres, le blocage des lames et leur orientation. Ne pas graisser les paliers des axes des registres quand ceux-ci sont en nylon.
- c) S'assurer que le bac recueillant des condensats sous la batterie froide ne contient pas de corps étrangers pouvant obstruer la canalisation d'évacuation.
- d) Vérifier par le siphon le libre passage pour l'évacuation des condensats, du trop plein et vidange du LAVEUR, etc...
- e) Nettoyer la turbine et l'arbre du ventilateur. En cas d'apparition de rouille, nettoyer à la toile émeri et repeindre d'une couche de peinture antirouille. Éviter la formation de gouttes ou de surcharge sur le bord d'attaque des pales (changerait les caractéristiques du ventilateur).
- f) Pour les humidificateurs il est indispensable de :
 - Nettoyer l'intérieur du caisson, détartrer.
 - Vérifier tous les pulvérisateurs (orifice et orientation).
 - Nettoyer ou remplacer les filtres sur l'alimentation d'eau.
 - Rincer : purge de déconcentration, trop plein, vidange.
 - Démontez la pompe de recyclage et en vérifier l'état (turbine, joints, presse-étoupe, roulement, etc. ...) ainsi que l'état des connexions électriques (serrage).
 - Contrôler et régler le robinet à flotteur après nettoyage.
 - Régler la pression de refoulement pompe ainsi que le débit de la purge de déconcentration.
 - Vérifier le bon fonctionnement du trop plein.
 - S'assurer que la maille métallique et le séparateur de gouttelettes sont bien en place et n'ont pas été déplacés pendant les opérations d'entretien (laveur).
 - Vérifier l'étanchéité des portes d'accès et remplacer les joints s'il y a lieu.

PIÈCES DE RECHANGE

Les types et repères des pièces de rechange sont communiqués par nos services sur demande spécifiant le numéro de fabrication des appareils.

DECLARATION DE CONFORMITE

Comme déterminé par le Conseil des Communautés Européennes

Le fabricant : AIRCALO
BP 19
33 165 Saint Medard-en-Jalles

Tel. : + 33556 701400
Fax : + 33556 701409

Déclare que le matériel de traitement d'air décrit ci-dessous sur base de sa conception et sa construction offerte au marché est conforme aux prescriptions de sécurité et de santé suivant les directives :

Directive machines 98/37/CEE
Directive Basse Tension 73/23/CEE
Directive Compatibilité Electromagnétique 89/336/CEE
Directive Equipement sous pression 97/23/CEE

Dénomination du matériel : Centrale de traitement d'air

Référence Produit : "LAGON"

Si des changements sont apportés aux machines sans nous consulter, cette déclaration devient non valable.

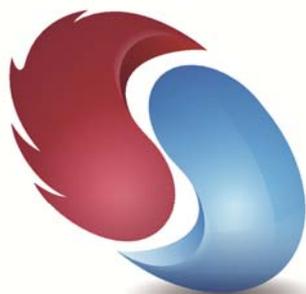
Date : 30/04/2003

Signature :



Nom : Xavier PETIT

Titre : Resp. département " R & D ", autorisé par la société.



M 5-03-12

AIRCALO

1 Rue Jules Massenet
33160 Saint Médard en Jalles
Tel : 05 56 70 14 00 - Fax : 05 56 70 14 09
www.aircalo.fr